

Savoir prendre la parole en public



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOT



www.afnor.org
Conseil-Formation

Dates et lieu : contactez le service formation

de 9h30 à 17h00



Savoir construire un argumentaire convaincant, et l'utiliser à bon escient lors de réunions publiques.

Contenu du stage

Construire un argumentaire convaincant.

Savoir décrire ses pratiques et argumenter en quoi elles sont positives ou limitées vis à vis de l'environnement.

Structurer et organiser le message : construire un argumentaire, avec les mots qui véhiculent des messages convaincants.

Maîtriser les règles de communication

Rappel des règles et principes de base d'une prise de parole face à un auditoire.

Trac, émotivité, doutes...Comment les surmonter et les gérer ?

Les techniques de communication pour garder une image fiable et positive.

Savoir adapter son message en fonction de l'auditoire et de l'environnement

Lors de réunion, chaque argument risque d'être contredit, des données contradictoires peuvent apparaître : ré-ajuster son message pour laisser peu de place au doute.

Maîtriser la prise de parole en public.

Savoir intervenir face à des imprévus, des incidents, des tensions, des remarques...

Apprendre à évoluer avec congruence.

Être capable de moduler sa voix, contrôler ses regards, maîtriser sa gêne.

Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation

Durée : 2 jours

Public ciblé : Producteurs Lotois noix et châtaignes

Rythme et méthode

En salle, explications et utilisation de méthode participative pour mettre à l'épreuve les arguments. Explications et exercices d'application. Faire le point par la vidéoscopie sur son gestuel, son occupation de l'espace, ses tics...

Droits d'inscription

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations.

Pour les salariés agricoles, possibilité de prise en charge partielle par le FAFSEA : le coût de la formation est fixé à 322 €.

Autre statut sans prise en charge par un organisme de financement : 50 €.

Paiement par chèque à l'ordre l'Agent comptable de la Chambre d'Agriculture du Lot.

Modalités d'inscription

Contactez le service formation de la Chambre d'Agriculture au 05 65 23 22 13 ou par mail : formation@lot.chambagri.fr

Responsable de stage : Lydie LEYMARIE-LACHAUD, conseillère spécialisée noix et châtaigne

Intervenant : Patrick CHAUB
Consultant à IPVS commercialisation-relation clients